

L'Avare. Comédie.

Numéro d'inventaire : 2005.06688

Auteur(s) : Molière

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette Librairie (79, boulevard Saint-Germain, Paris Paris)

Imprimeur : Brodard (Paul)

Date de création : 1929

Collection : René Vaubourdolle Auteurs classiques

Inscriptions :

• ex-libris : "G. Laumay", "M. Guéguen", "Steamy"

Description : Ouvrage broché ; couv. cartonnée souple verte.

Mesures : hauteur : 177 mm ; largeur : 108 mm

Notes : Notice bibliographique, notice littéraire et notes explicatives par René Vaubourdolle, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université. Publié conformément au texte de l'édition des Grands Écrivains de la France. Listes des ouvrages dans la même collection face p. de titre et p. suivante. Extrait du catalogue de l'éditeur en fin d'ouvrage et au plat inf. Différentes mentions d'appartenance.

Mots-clés : Anthologies et éditions classiques

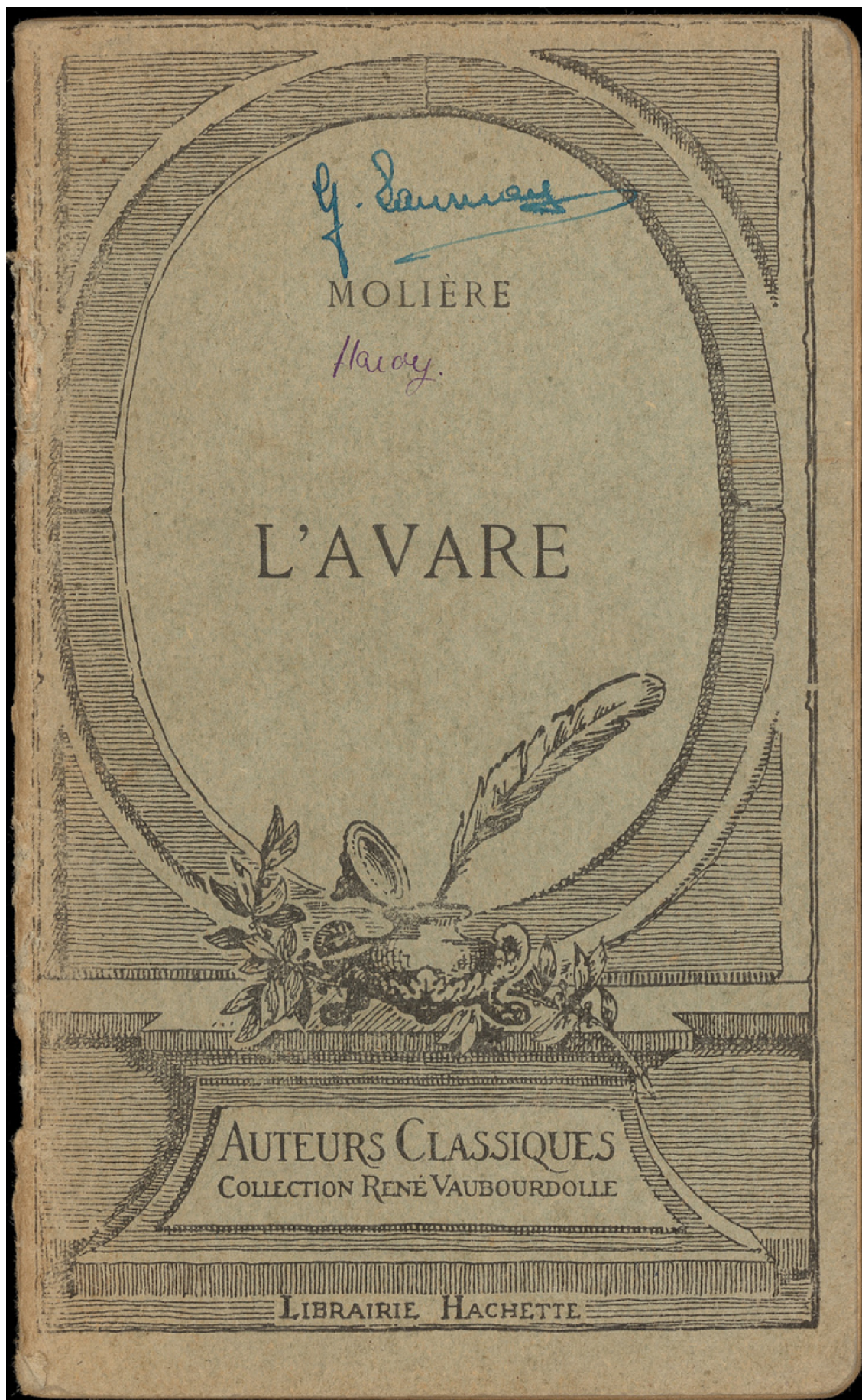
Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 63

Sommaire : Table des matières



NOTICE SUR « L'AVARE »

5

et enfin des chefs-d'œuvre : *Les Femmes savantes* (1672) et *Le Malade imaginaire* (1673).

Pendant la troisième représentation de cette dernière pièce, le 17 février 1673, Molière, surmené, atteint depuis longtemps d'une maladie de poitrine, fut pris d'une convulsion. Transporté chez lui, il expira quelques heures après. Le curé de sa paroisse lui refusa la sépulture chrétienne parce que l'Église excommuniait les comédiens. Sa veuve alla se jeter aux pieds du roi qui obtint de l'archevêque de Paris que Molière fût enterré, de nuit et sans service solennel, au cimetière Saint-Joseph.

La troupe, privée de son chef, faillit se disperser. Armande Béjart se remaria avec le comédien Guérin et transporta la troupe rue Guénégaud. En 1680, un acte du roi la réunit à celle de l'Hôtel de Bourgogne, et la *Comédie-Française*, que l'on appela vite la *Maison de Molière*, fut constituée.

NOTICE SUR « L'AVARE »

Les représentations. — *L'Avare* fut représenté pour la première fois le 9 septembre 1668 sur le théâtre du Palais-Royal. Molière lui-même jouait le rôle d'Harpagon. La pièce, à ses débuts, n'eut qu'un demi-succès. Le public était dérouté par le fond sombre de cette comédie et par l'emploi de la prose, forme réservée jusque-là aux œuvres légères, farces et bouffonneries. *L'Avare* ne fut joué que neuf fois de suite ; repris après un intervalle de deux mois, il ne fut pas beaucoup plus heureux, ne tint l'affiche que d'une façon irrégulière, mais ne disparut jamais cependant du répertoire.

Le succès est venu, mais il fut lent à s'établir. Boileau avait devancé les suffrages de la postérité, mais son assiduité aux représentations et ses approbations hautement manifestées n'arrivèrent pas à entraîner les applaudissements de ses contemporains.

Les sources. — Molière a emprunté son sujet à une comédie latine de Plaute, *l'Aulularia* ou « *La Marmite* ». Mais tandis que Plaute nous montre, dans Enclion, les inquiétudes d'un pauvre homme qui, ayant trouvé dans son foyer une marmite pleine d'or, n'ose en profiter, ne songe qu'à l'enfouir et à la dérober à tous les regards, Molière, dans Harpagon, a fixé le type du véritable avare. Sa pièce n'est plus seulement la peinture des angoisses engendrées par la possession d'une fortune inattendue ; elle peint l'avarice dans tout ce que cette passion a de ridicule, d'odieux et de terrible. Harpagon n'est plus l'avare antique qui couve son or ; c'est un très riche bourgeois, qui prête à gros intérêt, un usurier moderne, qui fait travailler son or et à qui sa passion pour le gain fait oublier ses devoirs de père.

Molière a également emprunté quelques traits et quelques situations à la comédie des *Esprits* de Larivey (1579) et à *La Belle Plaideuse* de Boisrobert (1654).

H. Guéguen

L'AVARE

COMÉDIE

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE. — VALÈRE, ÉLISE.

VALÈRE. — Hé quoi? charmante Élise, vous devenez mélancolique, après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi? ¹ Je vous vois soupirer, hélas! au milieu de ma joie! Est-ce du regret, dites-moi, de m'avoir fait heureux, et vous repentez-vous de cet engagement ² où ³ mes feux ⁴ ont pu vous contraindre?

ÉLISE. — Non, Valère, je ne puis pas me repentir de tout ce que fais pour vous. Je m'y sens entraîner par une trop douce puissance, et je n'ai pas même la force de souhaiter que les choses ne fussent pas. Mais, à vous dire vrai, le succès ⁵ me donne de l'inquiétude; et je crains fort de vous aimer un peu plus que je ne devrois.

VALÈRE. — Hé! que pouvez-vous craindre, Élise, dans les bontés ⁶ que vous avez pour moi?

ÉLISE. — Hélas! cent choses à la fois: l'emportement d'un père, les reproches d'une famille, les censures du monde; mais plus que tout, Valère, le changement de votre cœur, et cette froideur criminelle dont ceux de votre sexe payent le plus souvent les témoignages trop ardents d'une innocente amour ⁷.

VALÈRE. — Ah! ne me faites pas ce tort de juger de moi par les autres. Soupçonnez-moi de tout, Élise, plutôt que de manquer ⁸ à ce que je vous dois: je vous aime trop pour cela, et mon amour pour vous durera autant que ma vie.

ÉLISE. — Ah! Valère, chacun tient les mêmes discours. Tous les hommes sont semblables par les paroles; et ce n'est que les actions qui les découvrent ⁹ différents.

1. *Foi*: assurance donnée de tenir un engagement. — 2. *Cet engagement* est une promesse de mariage que Valère et Élise ont signée. Cf. V, III, où il en sera question d'une manière plus précise. — 3. *Où*: auquel. — 4. *Mes feux*: mon amour, dans le langage de la galanterie du temps. — 5. *Succès*: issue (bonne ou mauvaise) d'une entreprise. — 6. *Dans les bontés*: parce que vous avez des bontés. — 7. *Amour* était souvent féminin au XVII^e siècle. Cf. encore aujourd'hui, au pluriel: *de belles amours*. — 8. Ellipse pour: plutôt que *de me soupçonner* de manquer. — 9. *Découvrent*: font voir.

